Department of Education
Dennis M. Walcott, Chancellor

Printemps 2012

Rencontres parents-enseignants 2012-2013
Optimiser nos moyens pour faire mieux progresser les élèves

Pour aider les élèves dans les matières académiques, dans et hors des salles de classe, il faut que les administrateurs, enseignants et familles aient une vision, claire et partagée, du niveau et mode d'apprentissage des enfants/adolescents dont ils ont la charge, et qu'ils travaillent en partenariat, pour répondre aux besoins scolaires et socio-émotionnels de ces derniers. Alors que vous préparez la mise en œuvre des programmes de cours de l'année prochaine, pensez à comment les soirées, organisées par l'école, et les rencontres parents-enseignants peuvent faire participer les familles et vous aider à atteindre vos objectifs de résultats scolaires. L'été dernier, nous avons développé des ressources pour vous aider à impliquer les familles dans la mise en œuvre des programmes de Tronc Commun (Common Core). Visitez la bibliothèque des données sur le Tronc Commun Common Core Library pour accéder à ces ressources.

Exploiter au mieux le temps passé avec les familles

- **Articulez vos soirées porte ouverte pour qu'elles riment avec un succès maximum.** Organisez les rencontres parents-enseignants autour de l'accompagnement éducatif ou d'autres regroupements d'élèves qui jouent un rôle comparable dans votre école. Communiquez sur les soirées porte ouverte, avec des tracts et newsletters, pour encourager la présence des parents. Quand la situation s'y prête, faites participer les élèves.
- **Prenez rendez-vous avec chaque famille d'élève.** Pour réduire l'affluence et être sûr(e) que vous aurez assez de temps pour les voir, fixez à l'avance une heure à consacrer à chaque famille. Une semaine avant la rencontre, envoyez leur un rappel qui précise pour chacune l'heure de votre rencontre. Encouragez-les à aller aussi parler aux autres membres du personnel scolaire, comme les coordinateurs de parents (parents coordinators) et les conseillers d'éducation (guidance counselors).
- **Entretenez la fluidité et continuité de vos échanges avec les familles.** Quand vous communiquez avec les familles pendant l'année, rappelez-leur les évènements à venir qui leur permettront de rencontrer le personnel scolaire. Répétez-leur où poser leurs questions et où trouver de l'aide ou plus d'informations.

Rentrée scolaire

- **Accueillez les familles dans vos locaux.** Invitez les familles à l'école pour poser leurs questions et savoir comment faire remonter leurs préoccupations, accéder aux informations en dehors des heures d'école, et quand elles peuvent venir visiter vos bâtiments. Donnez aux parents des conseils spécifiques sur leur contribution possible pour soulager les besoins de l'école et l'aider à atteindre ses objectifs cette année. Parlez-leur des possibilités de bénévolat, de collecte de fonds et de s'investir dans les dispositifs donnant aux parents d'élève un pouvoir de décision.
- **Parlez des objectifs des nouveaux programmes de tronc commun (Common Core) avec les familles.** Organisez des ateliers-formation où les familles pourront découvrir le nouveau socle commun des enseignements (Common Core) et les compétences que les élèves auront à maîtriser d'ici la fin de l'année de leur grade. Demandez aux familles de faire un exercice tiré de ces nouveaux programmes de tronc commun pour les aider à comprendre les changements du travail en classe qu'ils observeront.
- **Formez les enseignants**. Informez les enseignants sur les meilleures méthodes éprouvées pour mener d'efficaces rencontres parents-enseignants et aider le personnel à planifier les échanges avec les familles tout au long de l'année scolaire.

Rencontres parents-enseignants de l'automne

- **Donnez accès aux données sur les élèves.** Aidez les familles à accéder aux détails des retards et absences de leur enfant et de sa performance à l'école par le biais du lien ARIS pour les parents et tout

autre système dont se sert l'école. Préparez-vous à aborder les points forts de l'élève et ceux où des progrès sont possibles. Nous invitons les écoles, qui ont les équipements informatiques le permetttant, à voir comment aménager les salles des rencontres parents-enseignants, de telle sorte que parents d'élève et enseignants puissent consulter ensemble, directement, en ligne, les données du lien ARIS pour les parents.

- **Suggérez des stratégies aux familles.** Demandez aux enseignants de donner aux familles une marche à suivre à la maison pour aider leur enfant à atteindre le niveau qu'on lui demande d'avoir cette année.
- **Faîtes connaître vos projets d'application, dans l'école, des nouveaux programmes de tronc commun cette année.** Présentez, aux familles, le socle commun des enseignements (ou programmes de tronc commun) et ce qu'il est prévu de modifier dans les méthodes d'évaluation. Préparez-les aux changements qu'elles devraient remarquer dans le travail en classe et les devoirs à la maison de leur enfant.

Rencontres parents-enseignants du printemps

- **Diffusez aux familles les performances des élèves aux exercices permettant de valider le suivi de tel ou tel cours.** Parlez de la façon dont les élèves ont réussi ou non les exercices des nouveaux programmes de tronc commun. Comparez ces résultats au travail des élèves qui sert de référence pour analyser leur niveau. Aidez les parents à comprendre les points forts et à améliorer de leur enfant par rapport à ces exercices.
- **Présentez un aperçu de ce qu'un élève exemplaire est capable de faire.** Montrez aux familles des exemples de ce qu'on demande aux élèves, de tel ou tel grade, dans les nouveaux programmes de tronc commun, pour les aider à comprendre les exigences d'un travail scolaire de meilleure qualité.

Semaine porte ouverte des écoles 2012-2013

Cette année, la semaine porte ouverte des écoles se déroule du 11 au 17 novembre 2012. Il faut que les établissements scolaires encouragent les familles à venir voir ce qui se passe en classe dans l'école de leur(s) enfant(s), pendant cette semaine-là. C'est un moment crucial pour renforcer les relations parents-écoles. C'est lui qui nous conduira au partenariat dynamique qu'il faut mettre en œuvre pour que la scolarité de chaque élève soit une réussite. Les écoles doivent s'astreindre à animer de stimulants programmes et rencontres, et à proposer, aux élèves et parents, les supports et expositions qui exhortent les familles à mettre les pieds dans les bâtiments scolaires.

La Division des Familles et de la Participation communautaire proposera, pendant l'été, des formations, pour les coordinateurs de parents, sur la meilleure façon d'organiser des rencontres parents-enseignants. Il faut que les chefs d'établissement scolaire travaillent avec les coordinateurs de parents pour établir des procédures de visite des parents dans les classes, et qu'ils les fassent figurer dans les avis de l'école envoyés aux familles. Ces règles de visite doivent être également déposées auprès du bureau du district local. Afin de garantir une plus grande participation, tous les avis doivent être traduits dans les différentes langues parlées à la maison chez les parents d'élève.

Règles de tenue des rencontres parents-enseignants

Le fait de spécifier les dates des rencontres parents-enseignants n'a nullement pour but de limiter les évènements, d'un autre type, qui réunissent familles et professeurs tout au long de l'année scolaire. En plus des dates indiquées ci-dessous, l'usage des réunions parents-personnel scolaire par grade, promotion, sur un élève en particulier ou sur l'orientation/le suivi éducatif, constitue une excellente méthode qu'il est conseillé de suivre au cours de l'année scolaire.

Au risque de générer des problèmes de transport, les écoles sont tenues de respecter les dates des rencontres parents-enseignants de l'après-midi fixées pour toute la Ville listées ci-dessous. Si certains parents d'élève ne peuvent pas venir ce jour et à cette heure là, nous conseillons de les inviter à prendre rendez-vous avec l'enseignant à une date et heure qui conviennent à chacun. Pour éviter d'empiéter sur la durée d'instruction à proposer, il est interdit de l'utiliser pour planifier des demi-journées supplémentaires de rencontres parents-enseignants. Chaque trimestre et pour chaque niveau scolaire, a été fixée une date de rencontres parents-enseignants l'après-midi. Les écoles ont droit à un certain nombre de jours de rencontres/réunions sachant qu'elles doivent respecter la règle de l'État de 180 jours d'instruction obligatoires. Dans le Rapport sur les jours de présence obligatoire des élèves par période (Period Attendance Report - PAR), tous les jours de rencontres parents-enseignants de l'après-midi doivent être comptés comme des jours d'instruction.

Dates des Rencontres parents-enseignants 2012-2013

Écoles primaires		
Automne 2012		**Printemps 2013**
*Mardi 13 novembre 2012	Soir	*Mercredi 13 mars 2013
Mercredi 14 novembre 2012	Après-midi	Mardi 12 mars 2013
Collèges (Intermediate and Junior High Schools)		
Automne 2012		**Printemps 2013**
*Lundi 19 novembre 2012	Soir	*Mercredi 27 février 2013
Mardi 20 novembre 2012	Après-midi	Jeudi 28 février 2013
Lycées		
Automne 2012		**Printemps 2013**
*Jeudi 25 octobre 2012	Soir	*Jeudi 14 mars 2013
Vendredi 26 octobre 2012	Après-midi	Vendredi 15 mars 2013
**** Établissements scolaires et programmes éducatifs du District 75**		
Automne 2012		**Printemps 2013**
*Mercredi 7 novembre 2012	Soir	*Lundi 18 mars 2013
Jeudi 8 novembre 2012	Après-midi	Mardi 19 mars 2013

* Les écoles peuvent choisir des dates différentes de celles indiquées ci-dessus pour les rencontres en soirée. Le choix des dates et heures doit rendre aisée la participation des parents. Il ne faut pas que les rencontres commencent avant 17 h 30 pour pouvoir permettre au plus grand nombre possible de parents d'élève de leur trouver une place sur leur agenda. Il n'est pas possible de modifier les dates des rencontres de l'après-midi.

Notez s'il vous plaît qu'il faut impérativement prévoir un créneau de deux heures et demi pour les rencontres en soirée. Nous rappelons aux chefs d'établissement scolaire de faire leur demande pour que la sécurité soit assurée dans les locaux, au moins une semaine avant les rencontres prévues en soirée. Voyez la section ci-dessous concernant le pré-Kindergarten en demi-journées dans les écoles publiques. Il faut convoquer les parents aux rencontres au moins quatre semaines avant la date de la réunion. Les convocations doivent être traduites dans les langues des familles des élèves scolarisés dans l'établissement.

** Le personnel, responsable des programmes du District 75, dans les établissements non rattachés à ce District, doivent suivre le calendrier des rencontres parents-enseignants, organisées l'après-midi ou en soirée, des écoles d'accueil, conformément aux dates indiquées ci-dessus. Les écoles rattachées intégralement au District 75 sont tenues de suivre le calendrier pour établissements scolaires et programmes du District 75 ci-dessus.

Note : Les écoles, couvrant plusieurs tranches de niveaux scolaires (par ex. du Kindergarten au 8e grade ou du 6e au 12e grade), doivent choisir une des dates imposées pour toute la Ville pour l'une des catégories d'établissements scolaires.

Annulez les activités en soirée des jeudis 25 octobre 2012 et 14 mars 2013
Pour les lycées : les séances de formation continue ou pour adultes, dispensées dans les écoles, seront annulées le soir des rencontres parents-enseignants.

Règles de transport des élèves les jours de rencontres parents-enseignants de l'après-midi
Dans chaque école, deux heures d'activités scolaires sont remplacées par les rencontres parents-enseignants de l'après-midi. Les élèves quittent les bâtiments plus tôt ces jours-là. Les horaires des bus scolaires seront adaptés aux modifications d'emploi du temps liées aux rencontres parents-enseignants. Les élèves doivent être invités à quitter les lieux trois heures avant l'heure habituelle.

Le Bureau du Transport Scolaire (Office of Pupil Transportation - OPT) se chargera des aménagements d'horaires avec les compagnies de bus pour venir chercher les élèves plus tôt, sachant que les écoles respectent les dates du calendrier ci-dessus pour organiser leurs rencontres parents-enseignants. Même s'il n'est pas

nécessaire que les écoles contactent l'OPT, il leur est recommandé de confirmer, à l'avance, les changements d'horaires avec les conducteurs de bus. Les directeurs d'école ont pour tâche d'adapter les heures de service de la cantine et de s'assurer que les parents d'élève sont au courant de tous les changements.

Déterminer les emplois du temps des demi-journées de pré-Kindergarten proposées dans les locaux des écoles publiques

Les trimestres de l'automne et du printemps doivent avoir la même durée pour tous les élèves. Le jour des rencontres parents-enseignants, l'après-midi, du trimestre d'automne, des écoles primaires, les élèves de pré-Kindergarten du matin sont tenus de venir en cours. Ceux de pré-Kindergarten de l'après-midi doivent être dispensés de cours ce jour-là. Le jour des rencontres parents-enseignants, l'après-midi, du trimestre du printemps, des écoles primaires, les élèves de pré-Kindergarten de l'après-midi doivent avoir cours le matin, alors que ceux du matin doivent être dispensés de cours ce jour-là.

Compte-rendus des rencontres parents-enseignants 2012-2013

Tous les compte-rendus doivent être soumis sous la forme de ce questionnaire en ligne au plus tard le vendredi 7 décembre 2012, s'il s'agit de ceux du trimestre de l'automne, et vendredi 3 mai 2013 si ce sont ceux du trimestre du printemps. Prière de contacter Jacqueline Melendez (JMelendez12@schools.nyc.gov) de la Division des Familles et de la Participation communautaire pour toute question.

Trouvez réponses à vos questions :

- Sur les sujets touchant au transport des élèves de pré-Kindergarten, composez le (718) 482-3800. Quant aux autres questions de transport, les écoles sont invitées à contacter leur interlocuteur du Réseau Les enfants d'abord (CFN) chargé du sujet ou l'OPT au (718) 392-8855.
- Pour les questions sur les problèmes posés par le Rapport sur les jours de présence obligatoire des élèves par période (Period Attendance Report - PAR), on conseille aux secrétaires chargées de la taille des effectifs scolaires (Pupil Accounting Secretaries) et au personnel responsable du suivi de l'assiduité (attendance staff), de contacter leur interlocuteur à l'Unité du PAR (PAR Unit).
- Pour mieux communiquer avec les parents d'élève qui ne maîtrisent pas ou peu l'anglais, nous suggérons au personnel des écoles d'appeler l'Unité de traduction du DOE au 718-752-7373, poste 4, pour obtenir les services d'un interprète au téléphone lors des rencontres parents-enseignants de l'après-midi ou en soirée. Ces services seront offerts jusqu'à 20 h 30 le soir des rencontres.
- Pour toutes autres questions sur ce document, merci de composer le (212) 374-4118.
- Voyez les versions traduites des bulletins scolaires de tous les grades.